

VONTOBEL FUND
Société d'investissement à capital variable
11–13, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg
RCS Luxembourg B38170
(ci-après le « Fonds »)

Luxembourg, le 30 juillet 2021

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Le Conseil d'administration du fonds (le « Conseil d'administration ») souhaite vous informer des modifications apportées au prospectus de vente du Fonds (le « Prospectus de vente ») telles qu'elles sont précisées ci-dessous:

1. Modifications du compartiment Vontobel Fund – European Mid and Small Cap Equity et changement du nom en Vontobel Fund – Sustainable European Mid and Small Cap Equity (le « Compartiment »)

Changement de nom

Le Compartiment est renommé Vontobel Fund – Sustainable European Mid and Small Cap Equity pour refléter l'intégration de critères environnementaux et sociaux.

Ce changement de nom n'entraîne pas de modification de la stratégie d'investissement du Compartiment.

Indice de référence

De plus, le Prospectus de vente mentionnera l'indice de référence MSCI Europe Small Cap Index TR net qui est utilisé dans la commercialisation auprès des investisseurs et investisseurs potentiels pour comparer la performance du Compartiment.

2. Ajustement des caractéristiques de la Commission de performance

Pour mettre en œuvre les exigences réglementaires, les caractéristiques de la Commission de performance de plusieurs compartiments seront ajustées.

Les principes de base du nouveau régime de Commission de performance peuvent se résumer comme suit:

- une rémunération liée à la performance ne sera exigible qu'une fois par an;
- la perception d'une Commission de performance est subordonnée au fait que la performance du Compartiment concerné a été positive au cours de la période considérée et qu'elle surperforme son indice de référence sur cinq ans;
- la Commission de performance basée sur un seuil de déclenchement appelé *high-water mark* (« HWM »): la Commission de performance ne peut être prélevée que si le Compartiment concerné dépasse son plus haut niveau atteint au cours des cinq années précédentes;
- la base de la Commission de performance est calculée nette de frais.

La section 20.2 du Prospectus de vente comporte une description des approches de la Commission de performance et des exemples de calcul.

Les sections suivantes indiquent comment se traduisent les changements des caractéristiques de la Commission de performance dans les différents compartiments.

Pour certains compartiments, la Commission de performance est passée de 10% à 20% de la surperformance et comme indiqué pour les compartiments concernés dans les tableaux « Caractéristiques de la Commission de performance » ci-dessous.

3. Modifications du compartiment Vontobel Fund – Bond Global Aggregate (le « Compartiment »)

Caractéristiques de la Commission de performance			
Caractéristiques de la Commission de performance jusqu'au 31 août 2021		Caractéristiques de la Commission de performance à compter du 1^{er} septembre 2021	
Commission de performance	Max. 20% de surperformance	Commission de performance	Max. 20% de surperformance
Calcul	Principe du HWM et principe du hurdle rate (cumulés)	Calcul	Principe du HWM et principe du hurdle rate (cumulés)
High-water mark	HWM avec réinitialisation à 3 ans	High-water mark	HWM avec réinitialisation à 5 ans en continu
Hurdle rate	Bloomberg Barclays Global Aggregate Bond Index (EUR Hedged)	Hurdle rate	Bloomberg Barclays Global Aggregate Index (EUR Hedged)
Période de référence de la Commission de performance	Exercice financier	Fréquence/date de cristallisation	Exercice financier (31 août)
		Période de référence de la performance	5 ans

Indice de référence

De plus, le Prospectus de vente mentionnera l'indice de référence Bloomberg Barclays Global Aggregate Index (EUR Hedged) qui est utilisé dans la commercialisation auprès des investisseurs et investisseurs potentiels pour comparer la performance du Compartiment. Dans le cadre de la commercialisation, afin de comparer la performance des catégories d'actions assorties d'une couverture de change, une autre version de l'indice de référence assortie d'une couverture de change dans la devise de la catégorie d'actions concernée pourra être utilisée.

Exposition à des organismes de placement collectif

La politique de gestion du Compartiment sera clarifiée et spécifiera que le Compartiment peut s'exposer à des classes d'actifs éligibles également par le biais d'organismes de placement collectif gérés par une société appartenant au Groupe Vontobel.

4. Modifications du compartiment Vontobel Fund – High Yield Bond et changement du nom en Vontobel Fund – Global High Yield Bond (le « Compartiment »)

Changement de nom

Le Compartiment est renommé Vontobel Fund – Global High Yield Bond afin de mieux refléter son objectif de gestion.

Ce changement de nom n'entraîne pas de modification de la stratégie d'investissement du Compartiment.

Caractéristiques de la Commission de performance			
Caractéristiques de la Commission de performance jusqu'au 31 août 2021		Caractéristiques de la Commission de performance à compter du 1 ^{er} septembre 2021	
Commission de performance	Pas plus de 10% de la surperformance	Commission de performance	Pas plus de 10% de la surperformance
Calcul	Principe du HWM et principe du hurdle rate (cumulés)	Calcul	Principe du HWM et principe du hurdle rate (cumulés)
High-water mark	HWM avec réinitialisation	High-water mark	HWM avec réinitialisation à 5 ans en continu
Hurdle rate	Indice de référence personnalisé « ICE BofAML High Yield Index »	Hurdle rate	Customized ICE BofAML High Yield Index (EUR hedged)
Période de référence de la Commission de performance	Exercice financier	Fréquence/date de cristallisation	Exercice financier (31 août)
		Période de référence de la performance	5 ans

Indice de référence

De plus, le Prospectus de vente mentionnera l'indice de référence Customized ICE BofAML High Yield Index (EUR hedged) qui est utilisé dans la commercialisation auprès des investisseurs et investisseurs potentiels pour comparer la performance du Compartiment. Dans le cadre de la commercialisation, afin de comparer la performance des catégories d'actions assorties d'une couverture de change d'actions, une autre version de l'indice de référence assortie d'une couverture de change dans la devise de la catégorie d'actions concernée pourra être utilisée.

5. Modifications du compartiment Vontobel Fund – Emerging Markets Debt (le « Compartiment »)

Caractéristiques de la Commission de performance			
Caractéristiques de la Commission de performance jusqu'au 31 août 2021		Caractéristiques de la Commission de performance à compter du 1 ^{er} septembre 2021	
Commission de performance	Pas plus de 10% de la surperformance	Commission de performance	Pas plus de 10% de la surperformance
Calcul	Principe du HWM	Calcul	Principe du HWM et principe du hurdle rate (cumulés)
High-water mark	HWM avec réinitialisation annuelle	High-water mark	HWM avec réinitialisation à 5 ans en continu
Hurdle rate	JPMorgan EMBI Global Diversified	Hurdle rate	J.P. Morgan EMBI Global Diversified Index
Période de référence de la Commission de performance	Exercice financier	Fréquence/date de cristallisation	Exercice financier (31 août)
		Période de référence de la performance	5 ans

Indice de référence

De plus, le Prospectus de vente mentionnera l'indice de référence J.P Morgan EMBI Global Diversified Index qui est utilisé dans la commercialisation auprès des investisseurs et investisseurs potentiels pour comparer la performance du Compartiment. Dans le cadre de la commercialisation, afin de comparer la performance des catégories d'actions assorties d'une couverture de change d'actions, une autre version de l'indice de référence couverte dans la devise de la catégorie d'actions concernée pourra être utilisée.

Objectif et politique de gestion

Par ailleurs, la politique de gestion du Compartiment sera clarifiée et spécifiera que le Compartiment peut investir jusqu'à 10% de ses actifs dans des OPCVM et/ou d'autres OPC, notamment des organismes de placement collectif gérés par une société appartenant au Groupe Vontobel.

6. Modifications du compartiment Vontobel Fund – Value Bond (le « Compartiment »)

Caractéristiques de la Commission de performance			
Caractéristiques de la Commission de performance jusqu'au 31 août 2021		Caractéristiques de la Commission de performance à compter du 1 ^{er} septembre 2021	
Commission de performance	Pas plus de 10% de la surperformance	Commission de performance	Pas plus de 20% de la surperformance
Calcul	Principe du HWM et principe du hurdle rate (cumulés)	Calcul	Principe du HWM et principe du hurdle rate (cumulés)
High-water mark	HWM sans réinitialisation	High-water mark	HWM avec réinitialisation à 5 ans en continu
Hurdle rate	LIBOR CHF à 3 mois*	Hurdle rate	ICE BofA SARON Overnight Rate (ticker: LSF0) + 1%*
Période de référence de la Commission de performance	Trimestre de l'exercice financier	Fréquence/date de cristallisation	Exercice financier (31 août)
		Période de référence de la performance	5 ans

*En raison de l'abandon prévu de l'indice LIBOR, le *hurdle rate* sera remplacé.

7. Modifications du compartiment Vontobel Fund – Absolute Return Bond (EUR) (le « Compartiment »)

Caractéristiques de la Commission de performance			
Caractéristiques de la Commission de performance jusqu'au 31 août 2021		Caractéristiques de la Commission de performance à compter du 1 ^{er} septembre 2021	
Commission de performance	Pas plus de 10% de la surperformance	Commission de performance	Pas plus de 20% de la surperformance
Calcul	Principe du HWM et principe du hurdle rate (cumulés)	Calcul	Principe du HWM et principe du hurdle rate (cumulés)
High-water mark	HWM sans réinitialisation	High-water mark	HWM avec réinitialisation à 5 ans en continu
Hurdle rate	LIBOR EUR à 3 mois*	Hurdle rate	ICE BofA ESTR Overnight Rate (ticker: LEC0) + 1%*
Période de référence de la Commission de performance	Trimestre de l'exercice financier	Fréquence/date de cristallisation	Exercice financier (31 août)
		Période de référence de la performance	5 ans

*En raison de l'abandon prévu de l'indice LIBOR, le *hurdle rate* sera remplacé.

Exposition à des organismes de placement collectif

La politique de gestion du Compartiment sera clarifiée et spécifiera que le Compartiment peut s'exposer à des classes d'actifs éligibles également par le biais d'organismes de placement collectif gérés par une société appartenant au Groupe Vontobel.

8. Modifications du compartiment Vontobel Fund – Absolute Return Bond Dynamic (le « Compartiment »)

Caractéristiques de la Commission de performance			
Caractéristiques de la Commission de performance jusqu'au 31 août 2021		Caractéristiques de la Commission de performance à compter du 1 ^{er} septembre 2021	
Commission de performance	Pas plus de 10% de la surperformance	Commission de performance	Pas plus de 20% de la surperformance
Calcul	Principe du HWM et principe du hurdle rate (cumulés)	Calcul	Principe du HWM et principe du hurdle rate (cumulés)
High-water mark	HWM sans réinitialisation	High-water mark	HWM avec réinitialisation à 5 ans en continu
Hurdle rate	LIBOR EUR à 3 mois*	Hurdle rate	ICE BofA ESTR Overnight Rate (Ticker: LECO)+1%*
Période de référence de la Commission de performance	Trimestre de l'exercice financier	Fréquence/date de cristallisation	Exercice financier (31 août)
		Période de référence de la performance	5 ans

*En raison de l'abandon prévu de l'indice LIBOR, le *hurdle rate* sera remplacé.

Exposition à des organismes de placement collectif

La politique de gestion du Compartiment sera clarifiée et spécifiera que le Compartiment peut s'exposer à des classes d'actifs éligibles également par le biais d'organismes de placement collectif gérés par une société appartenant au Groupe Vontobel.

9. Modifications du compartiment Vontobel Fund – Credit Opportunities (le « Compartiment »)

Caractéristiques de la Commission de performance			
Caractéristiques de la Commission de performance jusqu'au 31 août 2021		Caractéristiques de la Commission de performance à compter du 1 ^{er} septembre 2021	
Commission de performance	Pas plus de 10% de la surperformance	Commission de performance	Pas plus de 20% de la surperformance
Calcul	Principe du HWM et principe du hurdle rate (cumulés)	Calcul	Principe du HWM et principe du hurdle rate (cumulés)
High-water mark	HWM avec réinitialisation annuelle	High-water mark	HWM avec réinitialisation à 5 ans en continu
Hurdle rate	LIBOR à 3 mois*	Hurdle rate	ICE BofA SOFR Overnight Rate (ticker: LUS0) + 1,5%*
Période de référence de la Commission de performance	Trimestre de l'exercice financier	Fréquence/date de cristallisation	Exercice financier (31 août)
		Période de référence de la performance	5 ans

*En raison de l'abandon prévu de l'indice LIBOR, le *hurdle rate* sera remplacé.

Exposition à des organismes de placement collectif

La politique de gestion du Compartiment sera clarifiée et spécifiera que le Compartiment peut s'exposer à des classes d'actifs éligibles également par le biais d'organismes de placement collectif gérés par une société appartenant au Groupe Vontobel.

10. Modifications du compartiment Vontobel Fund – Emerging Markets Corporate Bond (le « Compartiment »)

Caractéristiques de la Commission de performance			
Caractéristiques de la Commission de performance jusqu'au 31 août 2021		Caractéristiques de la Commission de performance à compter du 1 ^{er} septembre 2021	
Commission de performance	Pas plus de 10% de la surperformance	Commission de performance	Pas plus de 10% de la surperformance
Calcul	Principe du HWM	Calcul	Principe du HWM et principe du hurdle rate (cumulés)
High-water mark	HWM avec réinitialisation annuelle	High-water mark	HWM avec réinitialisation à 5 ans en continu
Hurdle rate	JP Morgan Corporate Emerging Market Bond Index (CEMBI) Broad Diversified	Hurdle rate	J.P. Morgan CEMBI Broad Diversified
Période de référence de la Commission de performance	Trimestre de l'exercice financier	Fréquence/date de cristallisation	Exercice financier (31 août)
		Période de référence de la performance	5 ans

Indice de référence

De plus, le Prospectus de vente mentionnera l'indice de référence J.P. Morgan CEMBI Broad Diversified qui est utilisé dans la commercialisation auprès des investisseurs et investisseurs potentiels pour comparer la performance du Compartiment. Dans le cadre de la commercialisation, afin de comparer la performance des catégories d'actions assorties d'une couverture de change d'actions, autre version de l'indice de référence assortie d'une couverture de change dans la devise de la catégorie d'actions concernée pourra être utilisée.

11. Modifications du compartiment Vontobel Fund – Emerging Markets Equity (le « Compartiment »)

Objectif et politique de placement

L'objectif et la politique de gestion du Compartiment seront élargis en donnant au Compartiment la possibilité d'investir jusqu'à 35% de ses actifs dans des actions A chinoises via les programmes Shanghai-Hong Kong Stock Connect et Shenzhen-Hong Kong Stock Connect.

Indice de référence

De plus, le Prospectus de vente mentionnera l'indice de référence MSCI Emerging Markets TR net qui est utilisé dans la commercialisation auprès des investisseurs et investisseurs potentiels pour comparer la performance du Compartiment. Dans le cadre de la commercialisation, afin de comparer la performance des catégories d'actions assorties d'une couverture de change d'actions, l'indice de référence dans la devise du Compartiment pourra être utilisé.

12. Modifications du compartiment Vontobel Fund – Asia Pacific Equity (le « Compartiment »)

Objectif et politique de placement

La politique de gestion sera élargie en donnant au Compartiment la possibilité d'investir jusqu'à 35% de ses actifs dans des actions A chinoises via les programmes Shanghai-Hong Kong Stock Connect et Shenzhen-Hong Kong Stock Connect.

Indice de référence

De plus, le Prospectus de vente mentionnera l'indice de référence MSCI All Country Asia Pacific Ex-Japan Index TR net qui est utilisé dans la commercialisation auprès des investisseurs et investisseurs potentiels pour comparer la performance du Compartiment. Dans le cadre de la commercialisation, afin de comparer la performance des catégories d'actions assorties d'une couverture de change d'actions, l'indice de référence dans la devise du Compartiment pourra être utilisé.

13. Modifications du compartiment Vontobel Fund – Clean Technology (le « Compartiment »)

Objectif et politique de placement

La politique de gestion seront élargis en donnant au Compartiment la possibilité d'investir jusqu'à 20% de ses actifs dans des actions A chinoises via les programmes Shanghai-Hong Kong Stock Connect et Shenzhen-Hong Kong Stock Connect.

Indice de référence

De plus, le Prospectus de vente mentionnera l'indice de référence MSCI World Index TR net qui est utilisé dans la commercialisation auprès des investisseurs et investisseurs potentiels pour comparer la performance du Compartiment. Dans le cadre de la commercialisation, afin de comparer la performance des catégories d'actions assorties d'une couverture de change d'actions, l'indice de référence dans la devise du Compartiment pourra être utilisé.

14. Modifications du compartiment Vontobel Fund – Future Resources et changement du nom en Vontobel Fund – Energy Revolution (le « Compartiment »)

Changement de nom

Le Compartiment est renommé Vontobel Fund – Energy Revolution afin de mieux refléter son objectif de gestion.

Ce changement de nom n'entraîne pas de modification de la stratégie d'investissement du Compartiment.

Objectif et politique de placement

La politique de gestion sera élargie en donnant au Compartiment la possibilité d'investir jusqu'à 20% de ses actifs dans des actions A chinoises via les programmes Shanghai-Hong Kong Stock Connect et Shenzhen-Hong Kong Stock Connect.

Indice de référence

De plus, le Prospectus de vente mentionnera l'indice de référence MSCI All Country World Index TR net qui est utilisé dans la commercialisation auprès des investisseurs et investisseurs potentiels pour comparer la performance du Compartiment. Dans le cadre de la commercialisation, afin de comparer la performance des catégories d'actions assorties d'une couverture de change d'actions, l'indice de référence dans la devise du Compartiment pourra être utilisé.

15. Modifications du compartiment Vontobel Fund – mtx Sustainable Asian Leaders (ex Japan) (le « Compartiment »)

Objectif et politique de placement

La politique de gestion sera élargie en donnant au Compartiment la possibilité d'investir jusqu'à 35% de ses actifs dans des actions A chinoises via les programmes Shanghai-Hong Kong Stock Connect et Shenzhen-Hong Kong Stock Connect.

Cycle de règlement

Par dérogation aux dispositions des sections 12 à 14 de la Partie générale du Prospectus de vente, les demandes de souscription d'actions dûment reçues un Jour ouvré (Jour de souscription) seront réglées au prix d'émission calculé deux Jours ouvrés après le Jour de souscription. Le paiement du prix de souscription doit être reçu par le Dépositaire dans les quatre Jours ouvrés qui suivent le Jour de souscription.

La disposition ci-dessus s'applique *mutatis mutandis* aux demandes de rachat et de conversion d'actions.

Comparaison entre l'ancien et le nouveau cycle de règlement

	Ancien cycle de règlement	Nouveau cycle de règlement
Date de souscription/rachat/conversion et heure limite:	T-1 14 h 45, heure du Luxembourg	T-1 14 h 45, heure du Luxembourg
Date du prix d'émission / de rachat / de conversion applicable	T	T
Calcul de la valeur nette d'inventaire	T	T+1
Date de paiement des souscriptions/rachats/conversions	T+2	T+3

Indice de référence

De plus, le Prospectus de vente mentionnera l'indice de référence MSCI All Country Asia (ex Japan) Index TR net qui est utilisé dans la commercialisation auprès des investisseurs et investisseurs potentiels pour comparer la performance du Compartiment. Dans le cadre de la commercialisation, afin de comparer la performance des catégories d'actions assorties d'une couverture de change d'actions, l'indice de référence dans la devise du Compartiment pourra être utilisé.

16. Modifications du compartiment Vontobel Fund – mtx Sustainable Emerging Markets Leaders (le « Compartiment »)

Objectif et politique de placement

La politique de gestion sera élargie en donnant au Compartiment la possibilité d'investir jusqu'à 35% de ses actifs dans des actions A chinoises via les programmes Shanghai-Hong Kong Stock Connect et Shenzhen-Hong Kong Stock Connect.

Indice de référence

De plus, le Prospectus de vente mentionnera l'indice de référence MSCI Emerging Market TR net qui est utilisé dans la commercialisation auprès des investisseurs et

investisseurs potentiels pour comparer la performance du Compartiment. Dans le cadre de la commercialisation, afin de comparer la performance des catégories d'actions assorties d'une couverture de change d'actions, l'indice de référence dans la devise du Compartiment pourra être utilisé.

17. Modifications du compartiment Vontobel Fund – Smart Data Equity (le « Compartiment »)

Objectif et politique de placement

La politique de gestion sera élargie en donnant au Compartiment la possibilité d'investir jusqu'à 20% de ses actifs dans des actions A chinoises via les programmes Shanghai-Hong Kong Stock Connect et Shenzhen-Hong Kong Stock Connect.

Par ailleurs, la politique de gestion du Compartiment sera clarifiée et spécifiera que le Compartiment peut investir jusqu'à 10% de ses actifs dans des OPCVM et/ou d'autres OPC, notamment des organismes de placement collectif gérés par une société appartenant au Groupe Vontobel.

Indice de référence

De plus, le Prospectus de vente mentionnera l'indice de référence MSCI All Country World Index TR net qui est utilisé dans la commercialisation auprès des investisseurs et investisseurs potentiels pour comparer la performance du Compartiment. Dans le cadre de la commercialisation, afin de comparer la performance des catégories de d'actions assorties d'une couverture de change, l'indice de référence dans la devise du Compartiment pourra être utilisé.

18. Modifications du compartiment Vontobel Fund – Multi Asset Solution (le « Compartiment »)

Objectif et politique de gestion

La politique de gestion de gestion sera modifiée en spécifiant que

- l'exposition du Compartiment aux obligations convertibles contingentes ne peut excéder 10% de ses actifs;
- l'exposition du Compartiment par le biais d'organismes de placement collectif admissibles est limitée à 10% (auparavant: 100%) des actifs nets du Compartiment.

19. Changements apportés à la politique de gestion des compartiments Vontobel Fund – TwentyFour Absolute Return Credit Fund et Vontobel Fund – TwentyFour Strategic Income Fund (les « Compartiments »)

Objectif et politique de gestion

Les politiques de gestion des Compartiments seront modifiées comme suit afin de refléter l'orientation des Compartiments visant à l'intégration des caractéristiques environnementales ou sociales, et seront classées conformément à l'article 8 du

Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR):

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif l'investissement durable, conformément à l'article 8 du SFDR.

Le Compartiment sera examiné conformément à l'avis du Gestionnaire sur les paramètres de durabilité appropriés mesurés par le Gestionnaire sur la base de son modèle interne de notation des caractéristiques environnementales (« E ») et sociales (« S »).

Le Compartiment promeut les caractéristiques environnementales et sociales en appliquant des approches d'intégration et d'exclusion pour investir dans des titres de créance de sociétés bénéficiant de bonnes notes environnementales, sociales et de gouvernance.

Le Gestionnaire applique son modèle de notation interne pour calculer le score combiné E et S d'un émetteur. Si un émetteur a un score combiné E et S inférieur à un seuil minimum, il n'est pas admissible pour un investissement. Davantage d'informations sur le modèle de notation E et S et sur l'approche ESG sont disponibles sur <https://www.twentyfouram.com/responsible-investment>.

Les sociétés doivent avoir un score combiné E et S supérieur à un seuil minimal basé sur le modèle de notation ESG interne du Gestionnaire. L'univers de placement couvre toutes les sociétés qui émettent des titres de créance sur les marchés des capitaux ainsi que des titrisations offertes sur les marchés des capitaux. Le modèle de notation est appliqué à 100% des titres du Compartiment. Les principales limites méthodologiques sont décrites dans la section 5 « Facteurs de risque » de la partie spéciale du Prospectus de vente.

Le respect des caractéristiques environnementales et sociales est surveillé à tout moment. Les sociétés détenues sont notées dans une perspective de bonne gouvernance en utilisant les facteurs de gouvernance décrits dans le modèle ESG du Gestionnaire, y compris, sans s'y limiter, le respect des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies (UN PRI) et du Pacte mondial des Nations Unies.

Profil de l'investisseur type

Le profil de l'investisseur type sera modifié en conséquence et défini comme suit:

- *TwentyFour Strategic Income Fund*

Ce Compartiment s'adresse aux investisseurs privés et institutionnels ayant un horizon de placement à moyen ou long terme, qui recherchent un revenu et une croissance provenant de la catégorie d'actifs à revenu fixe et qui souhaitent un placement promouvant des caractéristiques environnementales et sociales.

- *TwentyFour Absolute Return Credit Fund*

Ce Compartiment s'adresse aux investisseurs privés et institutionnels ayant un horizon de placement à court ou moyen terme, qui recherchent une plus grande certitude de rendement et une moindre volatilité et qui souhaitent un placement promouvant des caractéristiques environnementales et sociales.

20. Modification de la politique de gestion du compartiment Vontobel Fund – TwentyFour Monument European Asset Backed Securities (le « Compartiment »)

Objectif et politique de gestion

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif l'investissement durable, conformément à l'article 8 du SFDR.

Le Compartiment fera l'objet d'une sélection conformément à l'avis du Gestionnaire quant aux principes éthiques et de durabilité appropriés.

Le processus de sélection vise à éviter les investissements dans des transactions ABS qui ont une exposition significative aux secteurs du tabac, de l'alcool, des jeux de hasard, des divertissements pour adultes, des armes controversées et des industries à forte intensité de carbone, ou des activités de production significatives dans ces secteurs, ainsi que dans des sociétés qui ont recours à l'expérimentation animale pour les produits cosmétiques. Cette liste n'est pas exhaustive et peut changer de temps à autre pour tenir compte des nouveaux développements et de la recherche dans le domaine des placements conformes aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), par exemple lorsque les tendances technologiques ou sociales évoluent. En outre, le Gestionnaire procédera à une sélection positive des transactions par le biais d'un processus d'analyse complet, qui peut inclure l'utilisation d'agences et de systèmes de notation spécialisés.

Le Compartiment promeut les caractéristiques environnementales et sociales en appliquant des approches d'intégration et d'exclusion pour investir dans des titres de créance de sociétés bénéficiant d'excellentes notes ESG.

Les émetteurs doivent afficher une note ESG supérieure à un seuil minimum sur la base du modèle de notation propre du Gestionnaire (sélection positive) et être conformes aux interdictions absolues (sélection négative) dans les secteurs énumérés sur notre site Internet (ce qui exclut une grande partie de l'univers de placement). Outre la notation des titres, le système de gestion du portefeuille permet au Gestionnaire de comprendre les changements positifs ou négatifs et d'évaluer les obligations individuelles sur la base de leur valeur relative, compte tenu des facteurs ESG. L'évaluation ESG ne dicte donc pas uniquement des recommandations d'achat ou de vente, elle fait partie d'une évaluation globale de la validité d'une décision de placement. Davantage d'informations sur le modèle et sur l'approche ESG sont disponibles sur <https://www.twentyfouram.com/responsible-investment>.

L'univers de placement couvre toutes les sociétés qui émettent des titres de créance sur les marchés des capitaux ainsi que des titrisations offertes sur les marchés des capitaux. Cela inclut des actifs qualifiés de placements durables, des actifs qui contribuent d'une autre manière aux caractéristiques environnementales ou sociales, ainsi que des actifs qui n'intègrent aucune caractéristique environnementale ou sociale. Les critères de sélection basés sur la durabilité sont appliqués à 100% des titres du Compartiment. Les principales limites méthodologiques sont décrites à la section 5 « Facteurs de risque » de la partie spéciale du Prospectus de vente.

Les sociétés sponsors sont notées dans une perspective de bonne gouvernance en utilisant les facteurs de gouvernance décrits dans le modèle ESG du Gestionnaire, y compris, sans s'y limiter, le respect des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies (UN PRI) et du Pacte mondial des Nations Unies. Le Compartiment investit dans des positions directes afin de promouvoir les caractéristiques environnementales ou sociales.

Profil de l'investisseur type

Le profil de l'investisseur type sera modifié en conséquence et défini comme suit:

Ce Compartiment s'adresse aux investisseurs privés et institutionnels disposant d'un horizon de placement à moyen ou long terme qui souhaitent investir dans un portefeuille largement diversifié de titres adossés à des actifs (ABS), y compris à des créances hypothécaires (MBS) et à des prêts (CLO), de moyenne ou longue échéance, en vue d'obtenir un revenu raisonnable et de préserver le capital investi tout en ayant conscience des fluctuations de cours associées, et qui recherchent un placement promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales.

21. Modifications du compartiment Vontobel Fund – Swiss Money (le « Compartiment »)

Indice de référence

Le Prospectus de vente mentionnera l'indice de référence ICE BofA SARON Overnight Rate Index qui est utilisé dans la commercialisation auprès des investisseurs et investisseurs potentiels pour comparer la performance du Compartiment.

22. Modifications du compartiment Vontobel Fund – Euro Short Term Bond (le « Compartiment »)

Indice de référence

Le Prospectus de vente mentionnera l'indice de référence Bloomberg Barclays Euro Aggregate 1-3 Year qui est utilisé dans la commercialisation auprès des investisseurs et investisseurs potentiels pour comparer la performance du Compartiment.

23. Modifications du compartiment Vontobel Fund – US Dollar Money (le « Compartiment »)

Indice de référence

Le Prospectus de vente mentionnera l'indice de référence ICE BofA SOFR Overnight Rate Index qui est utilisé dans la commercialisation auprès des investisseurs et investisseurs potentiels pour comparer la performance du Compartiment.

24. Modifications du compartiment Vontobel Fund – Swiss Franc Bond (le « Compartiment »)

Indice de référence

Le Prospectus de vente mentionnera l'indice de référence SBI® Foreign Rating AAA Total Return qui est utilisé dans la commercialisation auprès des investisseurs et investisseurs potentiels pour comparer la performance du Compartiment.

25. Modifications du compartiment Vontobel Fund – Green Bond (le « Compartiment »)

Indice de référence

Le Prospectus de vente mentionnera l'indice de référence Bloomberg Barclays MSCI Green Bond Index (EUR hedged) qui est utilisé dans la commercialisation auprès des investisseurs et investisseurs potentiels pour comparer la performance du Compartiment. Dans le cadre de la commercialisation, afin de comparer la performance des catégories d'actions assorties d'une couverture de change d'actions, une autre version de l'indice de référence assortie d'une couverture de change dans la devise de la catégorie d'actions concernée pourra être utilisée.

26. Modifications du compartiment Vontobel Fund – EUR Corporate Bond Mid Yield et changement du nom en Vontobel Fund – EURO Corporate Bond (le « Compartiment »)

Changement de nom

Le Compartiment est rebaptisé Vontobel Fund – EUR Corporate Bond afin de mieux refléter son objectif de gestion.

Ce changement de nom n'entraîne pas de modification de la stratégie d'investissement du Compartiment.

Indice de référence

Le Prospectus de vente mentionnera l'indice de référence ICE BofAML A-BBB Euro Corporate Index qui est utilisé dans la commercialisation auprès des investisseurs et investisseurs potentiels pour comparer la performance du Compartiment. Dans le cadre de la commercialisation, afin de comparer la performance des catégories d'actions assorties d'une couverture de change d'actions, une autre version de l'indice de référence assortie d'une couverture de change dans la devise de la catégorie d'actions concernée pourra être utilisée.

27. Modifications du compartiment Vontobel Fund – Eastern European Bond (le « Compartiment »)

Indice de référence

Le Prospectus de vente mentionnera l'indice de référence J.P. Morgan GBI-EM Global Europe qui est utilisé dans la commercialisation auprès des investisseurs et investisseurs potentiels pour comparer la performance du Compartiment.

28. Modifications du compartiment Vontobel Fund – Global Convertible Bond (le « Compartiment »)

Indice de référence

Le Prospectus de vente mentionnera l'indice de référence Refinitiv Convertible Bond Index Global Focus Investment Grade (EUR hedged) qui est utilisé dans la commercialisation auprès des investisseurs et investisseurs potentiels pour comparer la performance du Compartiment.

29. Modifications du compartiment Vontobel Fund – Sustainable Emerging Markets Local Currency Bond (le « Compartiment »)

Indice de référence

Le Prospectus de vente mentionnera l'indice de référence J.P. Morgan GBI-EM Global Diversified Composite USD qui est utilisé dans la commercialisation auprès des investisseurs et investisseurs potentiels pour comparer la performance du Compartiment.

30. Modifications du compartiment Vontobel Fund – Swiss Mid and Small Cap Equity (le « Compartiment »)

Indice de référence

Le Prospectus de vente mentionnera l'indice de référence SPI Extra® TR qui est utilisé dans la commercialisation auprès des investisseurs et investisseurs potentiels pour comparer la performance du Compartiment.

31. Modifications du compartiment Vontobel Fund – European Equity (le « Compartiment »)

Indice de référence

Le Prospectus de vente mentionnera l'indice de référence MSCI Europe Index TR net qui est utilisé dans la commercialisation auprès des investisseurs et investisseurs potentiels pour comparer la performance du Compartiment.

32. Modifications du compartiment Vontobel Fund – US Equity (le « Compartiment »)

Indice de référence

Le Prospectus de vente mentionnera l'indice de référence S&P 500 - TR net qui est utilisé dans la commercialisation auprès des investisseurs et investisseurs potentiels pour comparer la performance du Compartiment.

33. Modifications du compartiment Vontobel Fund – Global Equity (le « Compartiment »)

Indice de référence

Le Prospectus de vente mentionnera l'indice de référence MSCI All Country World Index TR net qui est utilisé dans la commercialisation auprès des investisseurs et investisseurs potentiels pour comparer la performance du Compartiment.

34. Modifications du compartiment Vontobel Fund – Global Equity X (le « Compartiment »)

Indice de référence

Le Prospectus de vente mentionnera l'indice de référence MSCI All Country World Index TR net qui est utilisé dans la commercialisation auprès des investisseurs et investisseurs potentiels pour comparer la performance du Compartiment.

35. Modifications du compartiment Vontobel Fund – Global Equity Income (le « Compartiment »)

Indice de référence

De plus, le Prospectus de vente mentionnera l'indice de référence MSCI All Country World Index TR net qui est utilisé dans la commercialisation auprès des investisseurs et investisseurs potentiels pour comparer la performance du Compartiment. Dans le cadre de la commercialisation, afin de comparer la performance des catégories d'actions assorties d'une couverture de change d'actions, l'indice de référence dans la devise du Compartiment pourra être utilisé.

36. Modifications du compartiment Vontobel Fund – Commodity (le « Compartiment »)

Indice de référence

Le Prospectus de vente mentionnera l'indice de référence Bloomberg Commodity Index TR qui est utilisé dans la commercialisation auprès des investisseurs et investisseurs potentiels pour comparer la performance du Compartiment. Dans le cadre de la commercialisation, afin de comparer la performance des catégories d'actions assorties d'une couverture de change d'actions, une autre version de l'indice de référence assortie d'une couverture de change dans la devise de la catégorie d'actions concernée pourra être utilisée.

Exposition à des organismes de placement collectif

La politique de gestion du Compartiment sera clarifiée et spécifiera que le Compartiment peut s'exposer à des classes d'actifs éligibles également par le biais d'organismes de placement collectif gérés par une société appartenant au Groupe Vontobel.

37. Modifications du compartiment Vontobel Fund – Dynamic Commodity (le « Compartiment »)

Indice de référence

Le Prospectus de vente mentionnera l'indice de référence Bloomberg Commodity Index TR qui est utilisé dans la commercialisation auprès des investisseurs et investisseurs potentiels pour comparer la performance du Compartiment. Dans le cadre de la commercialisation, afin de comparer la performance des catégories d'actions assorties d'une couverture de change d'actions, une autre version de l'indice de référence assortie d'une couverture de change dans la devise de la catégorie d'actions concernée pourra être utilisée.

Exposition à des organismes de placement collectif

La politique de gestion du Compartiment sera clarifiée et spécifiera que le Compartiment peut s'exposer à des classes d'actifs éligibles également par le biais d'organismes de placement collectif gérés par une société appartenant au Groupe Vontobel.

38. Modifications du compartiment Vontobel Fund – Non-Food Commodity (le « Compartiment »)**Indice de référence**

Le Prospectus de vente mentionnera l'indice de référence Bloomberg Commodity ex-Agriculture and Livestock Capped Index TR qui est utilisé dans la commercialisation auprès des investisseurs et investisseurs potentiels pour comparer la performance du Compartiment. Dans le cadre de la commercialisation, afin de comparer la performance des catégories d'actions assorties d'une couverture de change d'actions, une autre version de l'indice de référence assortie d'une couverture de change dans la devise de la catégorie d'actions concernée pourra être utilisée.

Exposition à des organismes de placement collectif

La politique de gestion du Compartiment sera clarifiée et spécifiera que le Compartiment peut s'exposer à des classes d'actifs éligibles également par le biais d'organismes de placement collectif gérés par une société appartenant au Groupe Vontobel.

39. Modifications du compartiment Vontobel Fund – Sustainable Global Bond (le « Compartiment »)**Indice de référence**

Le Prospectus de vente mentionnera l'indice de référence Bloomberg Barclays Global Aggregate Index (EUR Hedged) qui est utilisé dans la commercialisation auprès des investisseurs et investisseurs potentiels pour comparer la performance du Compartiment. Dans le cadre de la commercialisation, afin de comparer la performance des catégories d'actions assorties d'une couverture de change d'actions, une autre version de l'indice de référence assortie d'une couverture de change dans la devise de la catégorie d'actions concernée pourra être utilisée.

40. Modifications du compartiment Vontobel Fund – Global Corporate Bond Mid Yield et changement du nom en Vontobel Fund – Global Corporate Bond (le « Compartiment »)**Changement de nom**

Le Compartiment est rebaptisé Vontobel Fund – Global Corporate Bond afin de mieux refléter son objectif de gestion.

Ce changement de nom n'entraîne pas de modification de la stratégie d'investissement du Compartiment.

Indice de référence

Le Prospectus de vente mentionnera l'indice de référence ICE BofAML Global Corporate Index qui est utilisé dans la commercialisation auprès des investisseurs et investisseurs potentiels pour comparer la performance du Compartiment. Dans le cadre de la commercialisation, afin de comparer la performance des catégories d'actions assorties d'une couverture de change d'actions, une autre version de l'indice de référence assortie d'une couverture de change dans la devise de la catégorie d'actions concernée pourra être utilisée.

41. Modifications du compartiment Vontobel Fund – Emerging Markets Blend (le « Compartiment »)**Indice de référence**

Le Prospectus de vente mentionnera l'indice de référence J.P. Morgan EM Blended (JEMB) Equal Weighted qui est utilisé dans la commercialisation auprès des investisseurs et investisseurs potentiels pour comparer la performance du Compartiment. Dans le cadre de la commercialisation, afin de comparer la performance des catégories d'actions assorties d'une couverture de change d'actions, une autre version de l'indice de référence assortie d'une couverture de change dans la devise de la catégorie d'action concernée pourra être utilisée.

42. Modifications du compartiment Vontobel Fund – Vescore Global Equity Multi Factor (le « Compartiment »)**Indice de référence**

Le Prospectus de vente mentionnera l'indice de référence MSCI World Index TR net qui est utilisé dans la commercialisation auprès des investisseurs et investisseurs potentiels pour comparer la performance du Compartiment.

Exposition à des organismes de placement collectif

Par ailleurs, la politique de gestion du Compartiment sera clarifiée et spécifiera que le Compartiment peut investir jusqu'à 10% de ses actifs dans des OPCVM et/ou d'autres OPC, notamment des organismes de placement collectif gérés par une société appartenant au Groupe Vontobel.

43. Modifications du compartiment Vontobel Fund – Vescore Artificial Intelligence Multi Asset (le « Compartiment »)**Exposition aux swaps de rendement total (« TRS »)**

L'exposition du Compartiment aux TRS, exprimée sous forme de total des notionnels, devrait évoluer entre 0% et 160% (*auparavant: 60%*) des actifs nets du Compartiment. Si cette fourchette est dépassée, l'exposition doit rester inférieure à 200% (*auparavant: 65%*).

Le levier moyen atteint au cours de l'année ne devrait pas dépasser 400% (*auparavant: 300%*) des actifs nets du Compartiment.

Exposition à des organismes de placement collectif

Par ailleurs, la politique de gestion du Compartiment sera clarifiée et spécifiera que le Compartiment peut investir jusqu'à 10% de ses actifs dans des OPCVM et/ou d'autres OPC, notamment des organismes de placement collectif gérés par une société appartenant au Groupe Vontobel.

44. Divers

La nouvelle version du Prospectus de vente contient diverses mises à jour et clarifications.

En particulier, la composition du Conseil d'administration du Fonds et celle du Comité exécutif de la société de gestion du Fonds ont fait l'objet de mises à jour.

Ces modifications entreront en vigueur le 1^{er} septembre 2021.

Les investisseurs qui ne consentent pas aux modifications stipulées aux sections 5 à 9, 10 à 20, 42 et 43 ci-dessus peuvent obtenir le remboursement sans frais de leurs parts jusqu'à 15 h 45 ou 14 h 45 (selon les termes du Prospectus de vente du Fonds), heure de Luxembourg, le 31 août 2021 au plus tard auprès de l'administration centrale ou des distributeurs du Fonds ou d'autres bureaux autorisés à accepter des demandes de remboursement.

Nous recommandons aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques, financiers et/ou fiscaux s'ils ont des questions concernant ces modifications.

La version mise à jour du Prospectus de vente peut être obtenue gratuitement au siège social du Fonds ou auprès de ses distributeurs.

Le Conseil d'administration